



Témoignage...

de Micheline Beaudry-Somcynsky

C E texte est un extrait du livre «Coopératives, état et paysans - Rôle des coopératives dans la production vivrière au Sénégal» (Editions CEDEC, Université de Sherbrooke), écrit par Micheline Beaudry-Somcynsky qui, grâce à une bourse de l'ACDI, a passé près de trois ans (de 1977 à 1980) à voyager dans différents pays du Sahel pour étudier le rôle des coopératives dans la production vivrière. De retour au Canada, elle a rédigé son rapport sous forme d'un livre pour faire connaître le monde rural dans sa lutte pour sa survie. L'ouvrage traite aussi des structures que le gouvernement sénégalais a mis sur pied pour le développement rural

Les campements touristiques en Casamance : expérience pré-coopérative et impact sur le développement.

Pendant mon séjour en Casamance, chaque soir, après ma journée de travail, je me rends à un campement touristique pour y passer la nuit. Il y en a trois dans un rayon de quinze à vingt minutes en auto de Ziguinchor. Pour moi, c'est la façon la plus agréable et la plus confortable de passer la nuit en brousse sans être à la charge d'une famille. Les campements touristiques créés et gérés comme une entreprise communautaire sont une expérience de développement remarquable pour

des habitants de la brousse. On pourrait presque appeler cela une forme de coopérative réellement sénégalaise.

Les campements offrent une expérience fantastique pour les touristes intéressés à connaître le vrai visage de l'Afrique. Dans chacun des six villages où se trouve un campement, c'est le village qui a décidé de construire un campement pour accueillir les touristes intéressés à connaître et à vivre la vie d'un village en brousse. L'architecture est celle des cases du village mais en plus grand, avec dix à quinze chambres contenant 2 lits chacun. Les installations sanitaires sont modernes (toilette, douche, lavabos) dans un décor africain (murs et planchers en terre haute battue, une natte servant de porte, des crochets en bois, etc.). Tout a été construit par le village, des lits aux sommiers en bambou tressé. Seuls ont dû être achetés le matériel sanitaire, la pompe et la citerne, les matelas en caoutchouc-mousse, les draps et les moustiquaires. Les fonds pour ces achats ont été fournis par des Ambassades et par l'Agence de Coopération culturelle et technique. (l'ACCT, qui regroupe la plupart des pays francophones). L'Ambassade du Canada a financé trois de ces campements. Le Ministère du Tourisme apporte son concours pour la planification touristique.

Le village choisit quatre jeunes et un adulte pour être responsables du campement : 2 jeunes hommes ayant suivi un stage donné par le Ministère du Tourisme font la gestion et la comptabilité; 2 jeunes filles font la cuisine et l'adulte est le gardien. Pour 2.300 F. CFA (environ \$ 12), vous dégustez un excellent repas de la cuisine locale en

commun avec les autres invités du campement; vous passez une nuit agréable, dans un lit confortable, à l'abri d'une moustiquaire à savourer la paix de la nuit africaine et vous vous initiez au petit déjeuner sénégalais. Comme il y a peu de dépenses d'exploitation (l'achat des aliments, le salaire des cinq employés et le gasoil pour la pompe à eau), les campements font des bénéfices intéressants qui appartiennent en entier au village. C'est le village qui décide de leur utilisation. A date, ils ont servi pour des projets de développement : pharmacie, construction d'une école, construction de digues, culture maraîchère, etc. Pour les villages, c'est une ambiance et une nouveauté, de posséder des revenus dont ils peuvent disposer à leur guise pour le bien de la collectivité. D'habitude, c'est le gouvernement qui contrôle les fonds, qui décide des projets à réaliser et qui fait les travaux. Cela crée une attitude de dépendance chez la plupart des ruraux qui attendent tout du gouvernement. Espérons que cela va changer avec la réforme administrative qui en principe remet aux communautés rurales regroupant 4 à 5 villages, le pouvoir de faire des changements à leur niveau et une partie de la taxe rurale pour avoir les moyens de financer des projets de développement.